LE RIPIERROIS
MARS 2022

Séance du conseil 12 avril 2022 à 19h30

Prochaine parution le 22 avril 2022

Date de tombée le 17 avril 2022

Paiement des taxes

31 mars 2022

31 mai 2022

31 juillet 2022

30 septembre 2022

Bonjour Ripierroises et Ripierrois,
Bonne Fête à toutes les femmes en ce mois de mars,

Beaucoup d'entre vous nous ont interpelés au sujet du compte de taxes et, je comprends que pour certain la facture est plus élevée mais, soyez assurés que nous avons travaillé très fort en janvier tous ensemble les conseillères, conseillers, Mélanie et moi pour faire en sorte que les montants reflètent la réalité. Je n'ai pas besoin de vous dire que tous les services à la population ont augmentés de façon significative : Sûreté du Québec, collecte des ordures et sans oublier que nous sommes à la première année d'un nouveau rôle d'évaluation et deux règlements d'emprunt à rembourser. Un PowerPoint est disponible sur notre site Internet pour de plus amples explications.

Nous sommes à faire un sondage pour l'implantation d'une garderie dans notre municipalité donc, je vous invites à le remplir afin d'évaluer le besoin en garderie. Nous en avons grandement besoin pour nos jeunes familles.

Mardi le 8 mars nous avons procédé à l'ouverture de l'exposition de Mme Danielle Dusablon sur les Femmes inspirantes de Portneuf. Tous ceux qui ont pu assister ont constaté que ce fut un succès. Des femmes inspirantes et généreuse de cœur, nous en avons par centaine dans notre municipalité et merci à celles qui ont fait que cet événement soulignera que nous sommes bien vivants à Rivière-à-Pierre.

Nous ne pouvons passer sous silence le décès tragique de Marc-André Paquet, le conjoint d'Amélie notre compagne de travail. C'est en mon nom et celui de tout le personnel de la municipalité que nous offrons nos sincères condoléances à toute la famille et plus particulièrement à Amélie sa conjointe.

Je vous laisses sur une citation de Simone de Beauvoir en ce mois de mars. On ne naît pas femme, on le devient.

Mes cordiales salutations, Mme Danielle Ouellet, mairesse

VIE MUNICIPALE

Municipalité de Rivière-à-Pierre

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **12 avril 2022**, à 19h30, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 80, chemin du Gouverneur-Duquesne, (lot # 5 113957).

La demande de dérogation vise à permettre :

- *l'implantation d'un bâtiment secondaire en cour avant, situé devant le bâtiment contrevenant à la sous-section 7.2.3 du Règlement de zonage # 435-14 sur les normes d'implantation particulières applicables aux terrains contigus à un lac ou à un cours d'eau qui stipule qu'ils (les bâtiments complémentaires) ne doivent pas empiéter dans la partie de la cour avant localisée directement devant la façade du bâtiment.*

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande par lettre ou par courriel à admin@riviereapierre.com .

Donné ce 18 mars 2022.

Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière,

Horaire des bureaux de la municipalité :
Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

VIE MUNICIPALE

Rivière-à-Pierre
une histoire de coeur

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET CONSULTATION ÉCRITE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

- **Règlement # 508-22** *modifiant le Règlement de zonage # 435-14 visant à créer une nouvelle zone résidentielle Rv-32 à même une partie de la zone forestière Fo-4*

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CE QUI SUIT :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2022, le conseil municipal de la municipalité de Rivière-à-Pierre a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 508-22 modifiant le règlement de zonage numéro 435-14.

   Le projet de règlement #508-22 vise à créer une nouvelle zone résidentielle de villégiature Rv-32 à même la zone forestière Fo-4 pour la propriété du 245, rue de l'Église Ouest constituée des lots 5 223 237 et 5 223 235.

2. Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 12 avril 2022, à compter de 19h30, à la mairie située au 830 rue Principale. Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement et les conséquences de son adoption seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
3. Qu'une consultation écrite se tiendra également entre le 21 mars et le 4 avril 2022. Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement au projet de règlement # 508-22. Les commentaires ou questions peuvent être déposés dans la boîte aux lettres rouge sur le côté de la mairie, par la poste au 830, rue Principale à Rivière-à-Pierre G0A 3A0 ou par courriel à admin@riviereapierre.com toute personne doit s'identifier avec son nom, son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou son courriel.
4. Le projet de règlement # 508-22 peut être consulté sur le site internet de la municipalité https://riviereapierre.com/ sous l'onglet service aux citoyens/urbanisme.

Donné à Rivière-à-Pierre ce 18 mars 2022

Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière,

VIE MUNICIPALE

Rivière-à-Pierre
une histoire de coeur

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET CONSULTATION ÉCRITE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

- **Règlement # 509-22** *modifiant le Plan d'urbanisme # 431-14 afin de modifier la carte des grandes affectations du territoire*

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CE QUI SUIT :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2022, le conseil municipal de la municipalité de Rivière-à-Pierre a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 509-22 modifiant le plan d'urbanisme numéro 431-14.

   Le projet de règlement # 509-22 vise à modifier la carte des grandes affectations du territoire afin d'inclure la nouvelle zone résidentielle de villégiature Rv-32 à même la zone forestière Fo-4 pour la propriété du 245, rue de l'Église Ouest constituée des lots 5 223 237 et 5 223 235.
2. Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 12 avril 2022, à compter de 19h30, à la mairie située au 830 rue Principale. Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement et les conséquences de son adoption seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
3. Qu'une consultation écrite se tiendra également entre le 21 mars et le 4 avril 2022. Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement au projet de règlement # 509-22. Les commentaires ou questions peuvent être déposés dans la boîte aux lettres rouge sur le côté de la mairie, par la poste au 830, rue Principale à Rivière-à-Pierre G0A 3A0 ou par courriel à admin@riviereapierre.com Toute personne doit s'identifier avec son nom, son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou son courriel.
4. Le projet de règlement # 509-22 peut être consulté sur le site internet de la municipalité https://riviereapierre.com/ sous l'onglet service aux citoyens/urbanisme.

Donné à Rivière-à-Pierre ce 18 mars 2022

Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière,

VIE MUNICIPALE

Rivière-à-Pierre
une histoire de coeur

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET CONSULTATION ÉCRITE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

- **Règlement # 510-22** *modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels # 437-14 visant à assurer la concordance avec le Règlement de zonage # 435-14.*

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CE QUI SUIT :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2022, le conseil municipal de la municipalité de Rivière-à-Pierre a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 510-22 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels # 437-14.

   Le projet de règlement # 510-22 vise à assurer la concordance avec les modifications qui seront apportées au règlement de zonage # 435-14.
2. Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 12 avril 2022, à compter de 19h30, à la mairie située au 830 rue Principale. Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement et les conséquences de son adoption seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
3. Qu'une consultation écrite se tiendra également entre le 21 mars et le 4 avril 2022. Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement au projet de règlement # 509-22. Les commentaires ou questions peuvent être déposés dans la boîte aux lettres rouge sur le côté de la mairie, par la poste au 830, rue Principale à Rivière-à-Pierre G0A 3A0 ou par courriel à admin@riviereapierre.com Toute personne doit s'identifier avec son nom, son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou son courriel.
4. Le projet de règlement # 510-22 peut être consulté sur le site internet de la municipalité https://riviereapierre.com/ sous l'onglet service aux citoyens/urbanisme.

Donné à Rivière-à-Pierre ce 18 mars 2022

Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière,

VIE MUNICIPALE

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

AU CONSEIL DE MARS 2022

À la séance ordinaire du 8 mars 2022, le conseil a résolu :

ADMINISTRATION

D'adopter le règlement # 507-22 *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Rivière-à-Pierre* tel que présenté.

D'approuver la résolution 0257-02-22 autorisant l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf de dépenser un montant additionnelle maximale de 2 000 $ pour des travaux de remplacement, amélioration, modernisation-dépenses sans consulter le conseil de la municipalité de Rivière-à-Pierre.

D'appuyer les promoteurs d'Escale au Lac pour leurs démarches auprès de tout programme de subvention pouvant démarrer leur projet d'hébergement en nature.

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

D'acheter chez Sel Warwick Inc. 245 sacs de chlorure de calcium au coût de 27,39 $ chacun pour un total de 6 711 $, taxes en sus.

D'autoriser le paiement de la facture # 544.0 au montant de 2 806,13 $ taxes incluses à CGR Procédé pour la réparation de diverses fuites de chlore sur la ligne de dosage principale.

De payer une facture à Plomberie Chauffage De Launière et Fils Inc. pour la pose d'une pointe, d'une pompe et d'un réservoir d'expansion au montant de 3 243,45 $ taxes incluses pour les propriété sise au 135 et 145, avenue du Centenaire.

D'octroyer le contrat à Pax Excavation Inc. pour les travaux de réfection des rues du Lac-Vert et de l'Église Est au coût de 915 280,33 $, toutes taxes incluses.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

D'adopter le règlement # 505-22 *modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 432-14 afin de modifier le tarif pour l'obtention d'un permis de construction pour un bâtiment principal ainsi que pour les demandes de dérogation mineure.*

D'adopter le premier projet de règlement # 508-22 modifiant le règlement de zonage numéro 435-14 visant à créer une zone résidentielle Rv-32 à même une partie de la zone forestière Fo-4.

VIE MUNICIPALE

Un avis de motion est par la présente déposé par la conseillère Mme Pascale Bonin qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement # 509-22 *modifiant le Plan d'urbanisme # 431-14 afin de modifier la carte des grandes affectations du territoire.*

Un avis de motion est par la présente déposé par le conseiller M. Jeremy Martin qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement # 510-22 *modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels # 437-14 visant à assurer la concordance avec le règlement de zonage # 435-14*

D'adopter le premier projet de règlement # 510-22 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels # 437-14 visant à assurer la concordance avec le règlement de zonage # 435-14.

SISEM INCENDIE

Service Incendie Secteur Est de Mékinac

Parlons prévention - Avertisseurs

Dans le domaine de l'incendie, le changement d'heure signifie qu'il est temps de changer les piles des avertisseurs de votre domicile.

Cela signifie que vous devez changer les piles de vos avertisseurs de fumée, que vous devriez retrouver à chaque étage de votre domicile incluant le sous-sol, ainsi que celles de votre avertisseur de monoxyde de carbone, que vous devriez avoir si vous avez un appareil à combustion (bois, huile, gaz, etc.) ou un accès direct à un garage de stationnement. Tous les avertisseurs de la résidence doivent y passer!

Éléments importants à garder en tête :

Changez les piles au changement d'heure (deux fois par année);

Assurez-vous d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage, incluant votre sous-sol;

Vérifiez mensuellement l'état des piles en appuyant sur le bouton « test »;

Vérifiez la date d'expiration de vos avertisseurs et remplacez-les au besoin.

Pour votre sécurité et celle de vos proches, si dans la fin de semaine du 13 et 14 mars 2022, vous n'avez pas changé les piles de vos avertisseurs, il sera donc important de les changer : ils sont les gardiens de votre vie lorsque vous fermez les yeux !

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au :
Courriel du directeur : incendiesisem@regionmekinac.com

Courriel du préventionniste : tpisisem@regionmekinac.com
Téléphone : 418-323-2112 (bureau municipal)

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

MARS mois de prévention de la

La FRAUDE

La reconnaitre... >>>

Qu'est-ce qu'une fraude ?

Selon Éducaloi, on parle de **Fraude financière :** *« lorsqu'une personne utilise une méthode malhonnête pour tromper quelqu'un et lui faire perdre de l'argent.*

Le fraudeur peut utiliser le mensonge, la supercherie ou toute autre méthode malhonnête. »

Pour en savoir plus, cliquez ici

Comment la prévenir ?

Plusieurs moyens existent pour se protéger.

Avant tout, il faut savoir que le risque « zéro» n'existe pas. Si malgré toutes les précautions exposées ci-dessous vous êtes ciblé par un fraudeur, n'hésitez pas à en parler à l'une des ressources en page 3, voici quelques pistes :

1. Faites confiance à vos impressions à votre ressenti. Vous avez le droit de douter de ce que l'on vous dit si c'est trop beau pour être vrai ou qu'on vous demande d'agir dans l'urgence.

2.N'hésitez pas à mettre vos limites. Vous avez le droit de refuser de répondre, de fermer la fenêtre ou de raccrocher!

3.Prenez le temps de réfléchir. Refusez d'agir dans l'urgence. Pensez à vérifier : qui est la personne qui envoie le courriel, l'heure d'envoi. Les fraudeurs utilisent plusieurs stratégies pour rendre leur arnaque véridique. Parfois, il peut même s'agir d'un proche…

4. Ne pas remettre d'argent Sous quelque forme que ce soit. Ex. : Carte de crédit prépayée, virement bancaire, chèque.

5. Parler avec un proche ou une personne de confiance avant de donner suite. L'impression de l'autre sur la situation pourra vous aider à faire un choix éclairé.

6. N'hésitez à prévenir le Centre antifraude du Canada. Le fait d'aviser ce dernier et d'en parler avec vos proches peut éviter que d'autres personnes en soient victimes. Un proche ou un organisme peut vous accompagner dans la démarche.

Votre meilleur baromètre … c'est vous !

Ressources (cliquez pour plus d'informations)

Ligne Aide Abus Aînés (LAAA)	1-888-489-2287
Sûreté du Québec (SQ)	911
Service de police de la ville de Québec (SPVQ)	911
Centre de justice de proximité (CJP)	418-614-2470
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)	418-648-2190
Association québecoise de défense des droits des retraités (AQDR)	418-524-0437
Réseau FADOQ	418-650-3552
Autorité des marchés financiers (AMF)	1-877-525-0337
CLSC	811 option 2
Équijustice	418-648-6662
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	418-643-1872
Centre antifraude du Canada	1-888-495-8501

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

Je crois subir une fraude…

Ne restez pas seul. Demandez de l'aide. Plusieurs ressources peuvent vous aider à dénouer la situation. Pensez à aviser votre institution financière!

Constater qu'on a été victime de fraude peut faire vivre un ensemble d'émotions : de l'inquiétude, de la honte, de la culpabilité. Chose certaine, le fait d'être dépouvu de ses avoirs ou de ses biens a un impact bien réel, tant sur le plan de la santé mentale, que physique. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'auteur du crime est une personne en qui vous aviez confiance. Sachez que les organismes d'aide et de soutien sont respectueux de la volonté des personnes qui ont subi une fraude de porter plainte ou non.

Ce qui importe est de mettre une stratégie en place avec vous pour faire cesser la situation. Comme chaque cas est unique, une bonne évaluation de la situation est nécessaire. Les ressources nommées ci-dessous pourront vous informer sur vos droits et recours. Vous retrouverez également plusieurs informations dans la liste d'outils et de ressources d'aide.

Conférences à venir…

➔ **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** (CDPDJ)

Titre : Prévenir la fraude en connaissant ses droits en ligne
Durée : 1 h 00
Date : 17 mars
Heure : 13 h 30
Pour vous inscrire, cliquez : ici

➔ **Sécurité publique de Ville de Montréal**

Titre : La fraude amoureuse envers les aînés : La prévention et l'intervention
Durée : 1 h 15
Date : 17 mars
Heure : 11 h 45
Pour participer, cliquez : ici

Outils

Accessibles en ligne
(cliquez et consultez)

- Vos finances en toute sécurité

Maltraitance

- Reconnaître et prévenir l'exploitation financière;
- Fascicules - gestion des finances et maltraitance financière à l'attention :
  - Des proches ;
  - Des aînés isolés.

Arnaques amoureuses

- Émission spéciale à Enquête;
- Ma relation est-elle sécuritaire ?
- Quand l'amour a un prix

Fraude

- La Fraude en 3D ;
- Le petit livre noir de la fraude;
- Rompre avec la Fraude ;
- Attention aux belles paroles;
- Projet de prévention de la pointe de l'île de Montréal
- La pandémie rend les aînés plus vulnérables
- Signalement des cas de fraudes et de cybercriminalités
- Prévenir le vol d'identité
- Le piège de « l'argent facile » sur les réseaux sociaux
- Hameçonnage, comment le détecter , le signaler et le prévenir

Vidéos / Webinaires

- La fraude, ça n'arrive pas qu'aux autres;
- L'arnaque téléphonique;
- Achat en ligne : Attention aux vols de colis.
- Unis contre l'exploitation financière des aînés;
- Les conseils de Simon

En conclusion

Agissez en prévention dès maintenant. Prenez soin de vous et de vos avoirs. N'hésitez pas à discuter avec votre conseiller financier des mesures préventives à mettre de l'avant afin de protéger vos biens. Votre notaire peut également vous aider afin que vous puissiez choisir une personne de confiance pour gérer vos biens dans l'impossibilité d'accomplir cette tâche par vous-même.

Sur ce, nous vous souhaitons un mois de mars agréable.
Nous espérons que cette infolettre aura pu vous être utile !

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

Projet d'un service de garde ou d'un centre de la petite enfance (CPE) à Rivière-à-Pierre

On veut connaître votre opinion !

Face à un besoin du milieu et une volonté de vos élus(es) à implanter un service de garde ou un centre de la petite enfance (CPE) pour les enfants de leurs citoyennes, citoyens, travailleuses et travailleurs, votre municipalité souhaite connaître votre opinion quant à vos besoins en service de garde de la petite enfance.

Le projet de service de garde ou de CPE qui est dans la mire serait situé à Rivière-à-Pierre.

Afin d'avoir une meilleure vision de vos besoins et du type de service que vous souhaitez, nous vous invitons à compléter le sondage ci-joint au journal Le Ripierrois, soit :

1) en version ÉLECTRONIQUE, en allant sur la page WEB de la municipalité à l'adresse suivante: riviereapierre.com

OU

2) en version PAPIER et nous le retourner à l'adresse suivante :

a/s de Sondage CPE

Municipalité de Rivière-à-Pierre

830, rue Principale

Rivière-à-Pierre (Québec) G0A 3A0

Ce sondage est crucial pour nous permettre de démarrer le projet. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet via le journal Le Ripierrois.

Veuillez compléter le sondage d'ici le 15 avril 2022, ce qui nous permettra de connaître vos besoins et d'entreprendre dès que possible les démarches afin que ce projet voit le jour dans notre municipalité.

Mme Diane Blouin, conseillère

Mme Françoise Pelletier (Comité politique familiale)

Sondage à compléter

1. Avez-vous des enfants ?

☐ Oui

☐ Oui et nous prévoyons en avoir d'autres

☐ Non, mais nous prévoyons en avoir

2. Seriez-vous intéressé à ce que votre enfant fréquente un CPE ou un service de garde s'il y en avait un dans la municipalité de Rivière-à-Pierre ?

☐ Oui

☐ Non

3. Combien d'enfants entre 0 et 4 ans avez-vous en date du 1er mars 2022 ?

☐ 1

☐ 2

☐ 3

☐ 4 et plus

☐ Aucun

4. De ce groupe 0-4 ans, quel âge ont vos enfants ?

☐ 0 à 1 an

☐ 2 à 3 ans

☐ 3 à 4 ans

5. Quand pensez-vous avoir besoin de requérir à un service de garde ?

☐ Mon besoin est immédiat

☐ Mon besoin est dans 6 mois et moins

☐ Mon besoin est dans 6 mois à 1 an

☐ Mon besoin est dans 1 an et plus

6. Préciser la période souhaitée :

☐ Temps plein (5 jours semaine)

☐ Temps partiel (2 à 4 jours semaine)

7. Est-ce que la présence d'un service de garde ou d'un CPE modifierait le choix de votre type de service de garde actuel ?

☐ Oui

☐ Non

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

OFFRE D'EMPLOI

La Coopérative Bonichoix de Rivière-à-Pierre est présentement à la recherche d'une personne fiable, honnête, courtoise, autonome et polyvalente pour combler un poste de commis à la caisse et autres tâches connexes.

Description de l'emploi

Sous la direction de la gérante vos responsabilités seront:

- Commis à la caisse enregistreuse.
- S'assurer de la bonne qualité des produits.
- Faire la rotation des produits.
- Vérifier les dates de péremption et retirer les produits périmés.
- Gérer la prévention des pertes.
- Prendre certains inventaires.
- Placer la marchandise dans les frigidaires et les étalages.
- Respecter les normes établies de sécurité et de salubrité alimentaire.
- Apposer les étiquettes ou placer celles-ci en vue sur la tablette, le comptoir ou le présentoir.
- Autres tâches connexes.

Exigences du poste :
Le caissier a le mandat d'offrir en tout temps un service à la clientèle hors pair. Tout en étant rapide et efficace, il doit avoir une attitude courtoise et attentionnée envers la clientèle.

Salaire:
- À discuter

Nombre d'heures par semaine:
- Variable

Expérience
- Serait un atout

Disponibilité:
- Jour
- Soir
- Fin de semaine

Envoyez votre C.V. à : cooprap@globetrotter.net ou au comptoir dès que possible à l'attention de Mme Maryse Pleau.

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

LES FRIGOS SOLIDAIRES ont besoin de VOUS!

Vous voulez **cuisiner** pour donner au suivant?
Vous souhaitez faire un **don alimentaire**?
Vous avez des **surplus**?

Nous invitons les citoyens, les restaurateurs, les propriétaires d'épicerie et de dépanneurs de même que tous ceux qui veulent faire la différence dans l'assiette des autres à aller mettre de la nourriture dans les Frigos solidaires et libre-service de Portneuf .

On retrouve présentement des frigos à Grondines (Dépanneur communautaire Le Pop), **Saint-Casimir** (Hôtel de ville), **Saint-Alban** (Centre communautaire Fernand-Marcotte), **Sainte-Christine-d'Auvergne** (Hôtel de ville), **Saint-Raymond** (L'Arc-en-Ciel) **et Donnacona** (Église Sainte-Agnès).
* Le frigo du député Vincent Caron est fermé pour l'hiver

Pour plus de détails, contactez
Valérie Paquette - 418 208-2859
valerie.paquette@solportneuf.org

Table de concertation en sécurité alimentaire de Portneuf

Affiche réalisée en mars 2022

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

Vie paroissiale

Retour des messes à 11h00 à l'église à partir du dimanche 3 Avril 2022.

Merci à la municipalité pour nous avoir permis d'utiliser la salle communautaire pour nos messes dominicales, cela permet une bonne économie de chauffage .

Monique Bisson, pastorale

Club FADOQ du Bel Âge de Rivière-à-Pierre

Bonjour à toutes et à tous,

Nos activités sont reprises, les cours de danse en ligne les lundis soir de 7h30 à 9h00, nos soupers et le « Bal des mariés ».

Comme nous n'avons pu souligner les anniversaires de mariage des 2 dernières années et que nous avons 3 ans à fêter cette année, nous avons décidé de fêter les anniversaires de 50 ans et plus des années 2020, 2021, 2022. Une vingtaine de couples recevront une invitation pour cette occasion.

Donc, samedi le 23 avril 2022, nous soulignerons les anniversaires de nos aînés. Vous êtes toutes et tous invités à cette soirée que vous connaissiez ou non les couples fêtés. Le Mundial sera notre traiteur et un musicien a été engagé pour animer la soirée. Le coût du souper sera de 40$ pour les membres et 45$ pour les non-membres. Une réservation est obligatoire au plus tard le 15 avril auprès de Édith Boivin (581-658-8828) ou editha39@hotmail.com ou en répondant au courriel de la Fadoq de RAP.

Une liste des Fêtés sera affichée au début avril à la Coop et au bureau de poste.

Édith Boivin, pour le comité.

Offre d'emploi-Chauffeur ou chauffeuse d'autobus scolaire

Je prends ma retraite cette année, donc je suis à la recherche de quelqu'un pour prendre la relève en septembre 2022 à Rivière-à-Pierre.

Contactez moi pour plus d'informations,

Gaston Vézina 418-323-2310

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

Portneuf s'illumine

Voici donc le dévoilement du montant total pour Portneuf s'illumine, soit :

5 200 $.

Je tiens donc à vous féliciter et vous remercier pour votre participation et votre implication qui ont contribué sans aucun doute à ce beau résultat dont nous pouvons être fiers.

Je vous souhaite de beaux projets printaniers de même que tout au long de l'année.

Avec toute ma reconnaissance et au plaisir d'avoir collaboré avec vous !

Renée Poulin, responsable de Portneuf s'illumine

(Sapin de l'Espoir)

Exposition photographique, Femmes inspirantes de Portneuf à Rivière-à-Pierre

Mardi le 8 mars avait lieu à la municipalité l'exposition photographique des femmes inspirantes de Portneuf. Cette exposition était présentée par Mme Danielle Dusablon et M. Étienne Dusablon, les photos sont tirés de leur livre. Le député M. Vincent Caron était sur place et sachez qu'il n'a pas hésité à partager le livre à notre premier ministre M. François Legault, à Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre et à Mme Isabelle Charest, ministre condition féminine. La prochaine exposition aura lieu à Saint-Casimir en mai 2022 et par la suite elle sera à Saint-Raymond. Pour couronner le tout, 825 $ ont été remis à la Maison Mirépi, laquelle accueille des femmes victimes de violence conjugale ou en difficulté. Cet argent provient d'une partie des profits de la vente des livres.

Danielle et Étienne Dusablon

Les Services

Bureau municipal Courriel : reception@riviereapierre.com	Tél : 418-323-2112 Fax : 418-323-2111
Feu et autres urgences	9-1-1
Hydro-Québec pannes électriques	1-800-790-2424
Office municipal d'habitation (H.L.M.)	418-323-0047
Centre communautaire le Ripierrois	418-323-2936 poste 25
M.R.C. de Portneuf	1-418-285-3744
Presbytère	418-323-2115
Bibliothèque	581-658-82222
Via Rail	1-888-842-7245
Hôpital (Centre hospitalier Portneuf)	418-337-4611
Bureau de poste	418-323-2401
O.T.J. de Rivière-à-Pierre	418-323-2930

Rendez-vous C.L.S.C. Rivière-à-Pierre appelez au C.L.S.C. Saint-Raymond	418-337-4611
École Saint-Cœur-de-Marie	418-323-2101
Info-Santé	8-1-1
Danielle Ouellet , mairesse mairie@riviereapierre.com	418-323-2112 23
Mélanie Vézina, directrice générale admin@riviereapierre.com	418-323-2112 22
Sylvie Dufresne, agente de bureau reception@riviereapierre.com	418-323-2112 0
Lyne Morneau, inspectrice municipale permis@riviereapierre.com	418-323-2112 24
Henri Landry Responsable des travaux publics et inspecteur en environnement voirie@riviereapierre.com	418-323-2112 26
Jonathan Fontaine Directeur du Service Incendie incendie@riviereapierre.com	418-323-2442

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 Collecte des déchets	**2**
3 Messe à l'église à 11h00	**4**	**5** Bibliothèque de 13h00 à 14h30	**6**	**7**	**8** Collecte du recyclage	9
10 Messe à l'église à 11h00	**11**	**12** Séance ordinaire du conseil à 19h30	**13**	14	**15** Collecte des déchets et des matières organiques	16
17 Messe à l'église à 11h00 Pâques	18 **Congé férié**	**19** Bibliothèque de 13h00 à 14h30	**20**	21	**22** Collecte du recyclage et des matières organiques	23 Souper bal des mariés
24 Messe à l'église à 11h00	25	**26**	27	**28**	**29** Collecte des déchets et des matières organiques	**30**